

Gestion des collaborateurs souffrant de troubles psychiques

Contenus/objectifs:

Une grande insécurité règne fréquemment en matière de gestion des collaborateurs souffrant de troubles psychiques. L'environnement professionnel se contente souvent d'observer passivement jusqu'à ce que la situation s'aggrave. Ce, bien que des maladies psychiques soient tout sauf rares: une personne sur deux souffre au cours de sa vie au moins une fois d'un trouble psychique.

La détection précoce de personnes souffrant de troubles psychiques et une réaction adéquate stoppent souvent l'évolution de la maladie, réduisent les absences au travail et d'autres coûts induits désagréables, sachant qu'il est ainsi épargné beaucoup de souffrance à la personne concernée, mais également à l'entreprise.

Cette rencontre s'adresse à des dirigeants et à des professionnels du secteur des ressources humaines. Les participants découvrent:

- comment les contraintes et les maladies psychiques doivent être considérées comme des phénomènes et quelle importance ils ont pour la vie professionnelle.
- quelles sont les obligations du supérieur hiérarchique en matière de maintien et de promotion de la santé mentale, mais également où sont les limites à ce sujet.
- quels signes permettent de reconnaître les collaborateurs souffrant de troubles psychiques, comment y réagir au mieux et les amener à un soutien efficace.
- quel est le rôle de l'équipe vis-à-vis des collaborateurs souffrant de troubles psychiques, quels pièges doivent être évités par les supérieurs et comment ils peuvent agir prudemment en cas d'urgence.

Les participants reçoivent des photocopies orientés vers la pratique qui assistent le transfert des connaissances apprises dans le quotidien du travail.

Orateur:

Psychologue avec plusieurs années d'expérience professionnelle en tant que formateur et consultant.

Durée:

Lunch Session 1 h: théorie
Workshop 2 h: théorie & pratique
Training 4 h: théorie & pratique approfondie

Tarifs:

| | | |
|---------------|-----|-----------|
| Lunch Session | 1 h | € 500.- |
| Workshop | 2 h | € 800.- |
| Training | 4 h | € 1'050.- |

Les prix comprennent la préparation et les documents mis à disposition. Les frais de déplacement et le temps de déplacement sont facturés en sus au tarif forfaitaire de € 150.- par intervention.

Public cible:

Managers

Infrastructure:

Les séminaires se déroulent dans des salles de formation appropriées dans vos locaux.

Contact:

ICAS France SASU
14 avenue de l'Opéra
75001 Paris
Tél.: +33 1 75 85 01 61
Email: info@icas-france.com
Web: www.icas-france.com